

# EDITO



Au mois d'octobre, nous vous faisons part d'un avis favorable du Préfet au lancement d'une étude de « commune nouvelle » entre Le Genest-Saint-Isle et Saint-Berthevin. Dans sa réponse écrite, reçue en août, il rappelait l'ordre dans lequel nous devons agir : échanges avec les maires, puis les adjoints, réunion de travail avec l'ensemble des conseillers et information des agents. La communication au public intervenant ensuite. C'est ce qui a été fait.

Evidemment, la proposition était basée sur un postulat de réussite. Si on nous avait laissé le temps d'y travailler, nous aurions étudié les forces et faiblesses d'un tel projet, entendu les administrés de la commune, pris en compte leurs préoccupations dans un esprit démocratique, pour pouvoir ensuite, accepter ou pas le projet. Quant à un éventuel référendum, encore eu-t-il fallu qu'il se fasse sur un projet construit.

Le contexte, comme tous ceux dans lesquels nous évoluons de nos jours, est complexe puisque, lorsque la réflexion sur le projet de commune nouvelle a germé, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) fixait le seuil des intercommunalités à 20 000 habitants. La loi faisait ainsi basculer automatiquement la Communauté de Communes du Pays de Loiron (CCPL) dans la Communauté d'Agglomération Lavalloise (CAL) qui ne formait plus, alors, qu'une seule entité, sans recours possible, et notre commune rejoignait automatiquement la CAL.

Ce seuil a été ramené à 15 000 habitants, le 7 août 2015. Si le Genest-Saint-Isle sortait de la CCPL, celle-ci passait à 14 433 et donc sous le seuil : une fusion des deux intercommunalités était probable alors qu'elle n'était pas souhaitée par certains maires.

Le conseil municipal du Genest-Saint-Isle souhaite qu'une décision de regroupement de la CCPL et de la CAL soit prise démocratiquement par l'ensemble des élus communautaires ; il ne veut pas être l'élément déclencheur d'un regroupement forcé entre les deux intercommunalités et suspend l'étude de création d'une commune nouvelle.

Néanmoins, il est important que élus et citoyens de toute sensibilité prennent conscience que toutes nos communes rencontreront, dans les années à venir, des difficultés budgétaires liées à la baisse des dotations de l'Etat. Déjà, quelques collectivités sont concernées, à l'instar des dix départements français qui ne boucleront pas leur budget en 2015.

Pour ce qui concerne notre commune, nous voulons rassurer les Genestois : le budget 2015 sera bouclé. Mais il ne faut pas attendre d'être dans le rouge pour agir et c'est le rôle des élus d'anticiper.

Ce n'est pas d'un débat politicien dont il est question, mais de la survie de nos territoires et des services rendus à la population que nous souhaiterions préserver sans augmentation de l'impôt ou de l'endettement.

Très cordialement

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 3 - Repas communal annuel  
- Balayage mécanique des rues  
- État-civil  
- Restaurant scolaire
- P 4 - Accueil de loisirs sans hébergement  
- Temps d'activités périscolaires
- P 5 - Menus du restaurant scolaire

## VIE ASSOCIATIVE

- P 6 - Anciens d'AFN et de tous conflits  
- Les Godillots du Plessis  
- Détente & loisirs  
- Les P'tites Mains
- P 7 - Comité des fêtes  
- Téléthon  
- Noël solidaire
- P 7/8 - APEGE
- P 8 - Atoulire

## VIE SCOLAIRE

- P 9 - APE  
- Ecole primaire publique  
Albert Jacquard

## AUTRES INFORMATIONS

- P 9 - Association les Raz'Moquettes
- P 10 - Ministère de l'Intérieur - élections régionales
- P 11 - Calendrier des appels à la générosité publique  
- Petites annonces  
- Objets trouvés  
- Remise des articles pour les infos

## **NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF « PORTE OUVERTE »**

Le nouveau complexe sportif devrait être mis prochainement à la disposition des utilisateurs.

Pour permettre à tous, avant mise en service, de visiter les locaux, nous organisons une « porte ouverte »

**samedi 14 novembre 2015  
de 10h30 à 12h00**

Rendez-vous sur place au Parc du Plessis. Les élus vous y attendront pour vous guider pendant la visite.

## **Dates à retenir au Genest-Saint-Isle**

### ***En novembre 2015***

|                      |  |
|----------------------|--|
| Dimanche 8 novembre  | Commémoration de l'Armistice Anciens d'AFN et de tous conflits |
| Samedi 14 novembre   | Bourse aux jouets – A.P.E.                                     |
| Dimanche 22 novembre | Bal – Détente&Loisirs  |
| Vendredi 27 novembre | Séance bébés lecteurs - Atoulire                               |
| Vendredi 27 novembre | AG – Comité des fêtes  |
| Dimanche 29 novembre | Randonnée pédestre à Méral – Les Godillots du Plessis          |
| Dimanche 29 novembre | Marché de Noël – les P'tites Mains                             |

## **Au Pays de Loiron**

|                      |   |
|----------------------|---|
| Jeudi 12 novembre    | Jonconde jusqu'à 100, Théâtre du Reflet – lecture-spectacle<br>Au bar des 3 chênes – Loiron |
| Dimanche 15 novembre | The Wackids – musique<br>Salle Les 3 chênes – Loiron  |

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **REPAS COMMUNAL ANNUEL**



Les participants âgés de plus 80 ans

176 personnes ont participé au repas communal annuel qui a eu lieu le dimanche 18 octobre 2015. Parmi les convives, 15 nouvelles personnes âgées de 65 ans dans l'année étaient présentes.

La doyenne de l'assemblée est Mme GASTINEAU Madeleine âgée de 99 ans et le doyen, Mr METAYER Raymond âgé de 94 ans.

## **BALAYAGE MECANIQUE DES RUES**

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 15 au lundi 16 novembre 2015**

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

**Si ces grilles ne sont pas balayées régulièrement, en cas d'orage par exemple, l'eau de ruissellement ne s'engouffre pas et peut créer des désordres chez les particuliers.**

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances :**

- PAINCHAUD Ethan, domicilié le Pré Péan.

## **RESTAURANT SCOLAIRE Semaine du goût**



A l'occasion de la semaine du goût du 12 au 16 octobre 2015, le restaurant scolaire a proposé un repas antillais en lien avec la thématique du centre de loisirs.

Cette année, nous voulions mettre en avant le pain. Les enfants ont apprécié, tout au long de cette semaine, un pain différent chaque jour fabriqué par notre boulanger genestois, Monsieur Houdayer, et son équipe. Les enfants ont goûté les pains sous forme individuelle : la « Pétrisane », le « Maïs », la « Pétrisane graines » et le « Campagne ». Cette initiative a remporté un franc succès auprès des jeunes avec un plébiscite pour la « Pétrisane ». Nous remercions notre boulanger d'avoir accepté de jouer le jeu et d'être venu à leur rencontre le vendredi midi.

Nous n'oublions pas Madame et Monsieur Lechat qui nous apportent, presque au quotidien, une viande de qualité pour le restaurant scolaire et, de ce fait, nous font une "semaine du goût" chaque semaine.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

### Temps fort Vacances de la Toussaint « La forêt enchantée »

#### Rallye nature



Lundi 19 octobre, les grands de l'accueil de loisirs ont participé à un rallye nature. Fougères, feuilles de chêne, glands étaient de la partie ! Ce rallye s'est clôturé par la récolte de pommes pour l'atelier cuisine du vendredi suivant !

#### « Il était une fois la forêt »

Intervention de Damien LECLERC de PlanèteMômes, le mercredi 21 octobre.



## Avis de recherche

Pour la réalisation de nos activités, nous sommes à la recherche de :

- vieilles nappes cirées (même abîmées) ;
- vieux t-shirts à manches longues ;
- cages de bouchons type champagne, cidre, etc.
- pièces de scrabble (même incomplètes) ;
- chaussettes blanches ou rouges, taille enfant ;
- chaussures usagées (pas nécessairement par paire), taille adulte, type talons, plates, montantes ;
- boîtes type Ricoré ou lait en poudre de 400 g ;
- peinture à bois de différentes couleurs.

Au cas où vous auriez cela, chez vous, et si cela ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !

Vous en remerciant par avance.

## TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

2<sup>ème</sup> période

### Maternelles :

|  |                   |                      |
|--|-------------------|----------------------|
| <b>Détente et créativité</b>                     | <i>Joscelyne</i>  | Petits bonhommes     |
|  | <i>Claudine</i>   | Vive l'automne !     |
| <b>Activités physiques et pratiques ludiques</b> | <i>Marie-Anne</i> | Jeux sportifs        |
|  | <i>Gisèle</i>     | Atelier construction |
| <b>Activités littéraires</b>                     | <i>Catherine</i>  | Atelier bibliothèque |

### Primaires : « Création et invention »

|  |                  |                                   |
|--|------------------|-----------------------------------|
| <b>Détente et créativité</b>                     | <i>Hélène</i>    | <i>Cartes tissées</i>             |
|  | <i>Jean-Noël</i> | <i>Décor sur carrelage</i>        |
| <b>Activités physiques et pratiques ludiques</b> | <i>Amélie</i>    | <i>Création de papier recyclé</i> |
|  | <i>Coline</i>    | <i>Expériences scientifiques</i>  |
| <b>Activités littéraires</b>                     | <i>Sandrine</i>  | <i>Création de BD</i>             |

# MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE



Des légumes bio seront intégrés aux repas suivant les arrivages

| S 45  | S 46  | S 47   | S 48   | S 49  |
|---|---|--|--|---|
| <b>lundi 2 novembre 2015</b>  | <b>lundi 9 novembre 2015</b>  | <b>lundi 16 novembre 2015</b>  | <b>lundi 23 novembre 2015</b>  | <b>lundi 30 novembre 2015</b>   |
| Velouté de légumes  | Salade au Thon  | Bouillon de bœuf   | Pizza  | Cœufs durs mayonnaise   |
| Nugget's poulet<br>Frites   | Jambon grill braisé<br>Lentilles bio à la crème   | Poisson meunière<br>Riz bio  | Poisson<br>Carottes crème  | Sauté de dinde<br>Haricots verts  |
| Fruits  | Petits Suisses  | Fromage<br>Fruits  | Fruits   | Yaourt bio  |
| <b>mardi 3 novembre 2015</b>  | <b>mardi 10 novembre 2015</b>   | <b>mardi 17 novembre 2015</b>  | <b>mardi 24 novembre 2015</b>  | <b>mardi 1 décembre 2015</b>  |
| Salade Jurassienne<br>(fromage, saucisse )<br>Poisson<br>Pate perle                               | Carottes rapées<br><br>Roti de dinde<br>Purée de pommes de terre<br><br>Fromage<br>compote / biscuit              | Betteraves / Maïs<br>Hachis parmentier<br>Salade verte<br><br>Yaourt bio                         | Concombre crème<br>Omelettes/pommes de terre /fromage<br>Salade verte<br><br>Pâtisserie          | Salade composée<br>(cruitées )<br>Poisson<br>Pommes de terre vapeur<br><br>Entrement                          |
| <b>mercredi 4 novembre 2015</b>   | <b>mercredi 11 novembre 2015</b>  | <b>mercredi 18 novembre 2015</b>   | <b>mercredi 25 novembre 2015</b>   | <b>mercredi 2 décembre 2015</b>   |
| Maquereaux tomates<br><br>Roti de veau aux pommes<br>Petits pois<br><br>Crème                     | FERIE   | Timbale au Fromage<br><br>Roulé de Poireaux<br>au jambon<br><br>Pâtisserie                       | Carottes rapées<br><br>Sauté de boeuf<br>Pates bio<br><br>Fromage<br>Crumble aux pommes          | Cake au jambon<br><br>Sauté d'agneau<br>Pommes de terre<br>paillason<br>Flageolets<br>Salade de fruits        |
| <b>jeudi 5 novembre 2015</b>  | <b>jeudi 12 novembre 2015</b>   | <b>jeudi 19 novembre 2015</b>  | <b>jeudi 26 novembre 2015</b>  | <b>jeudi 3 décembre 2015</b>  |
| <b>Pain bio</b><br>Charcuterie<br><br>Poisson en brandade<br>Salade verte<br><br>Yaourt bio       | <b>Pain bio</b><br>Quiche Lorraine<br><br>Poisson sauce crustacés<br>Julienne de légumes<br>Blé bio<br><br>Fruits | <b>Pain bio</b><br>Sardines<br><br>Joue de bœuf braisé<br>Pommes noisettes<br><br>lait<br>Fruits | <b>Pain bio</b><br>Potage<br><br>Gratin Breton<br>(Sarasin, poireau, lardons)<br><br>Fruits      | <b>Pain bio</b><br>maquereaux tomates<br><br>Bœuf bourguignon<br>Carottes<br>Pates bio<br>Fromage<br>Liégeois |
| <b>vendredi 6 novembre 2015</b>   | <b>vendredi 13 novembre 2015</b>  | <b>vendredi 20 novembre 2015</b>   | <b>vendredi 27 novembre 2015</b>   | <b>vendredi 4 décembre 2015</b>   |
| Betteraves rapées<br><br>Cassoulet de chipolatas<br>Haricots blancs bio<br><br>Fromage<br>compote | Potage<br><br>Pates bio<br>carbonara<br>Salade verte<br><br><br>Glace   | Charcuterie<br><br>Sot l'y laisse de dinde<br>Purée de pommes chaude<br><br>Crème dessert        | Salade d'Automne<br>(choux blanc, fromage,<br>croustons)<br>Poisson<br>Semoule bio<br><br>Yaourt | Velouté de tomates<br><br>Chipolatas<br>Gratin de pommes de terre<br><br>Fruits                               |

Viande bovine Française

Fruits ou légumes de saison

# VIE ASSOCIATIVE

## **ANCIENS D'AFN ET DE TOUS CONFLITS**

L'amicale des Anciens d'Afrique du Nord et de tous les conflits vous invite à participer à la **commémoration de l'armistice** du 11 novembre le :

**dimanche 8 novembre 2015**

Dépôt de gerbe à Saint-Isle à 10h30.  
Dépôt de gerbe au Genest à 11h15.  
Suivi du traditionnel vin d'honneur à la maison des associations.

Le Bureau.

## **LES GODILLOTS DU PLESSIS**

vous proposent

**une randonnée pédestre  
à MERAL**

**dimanche 29 novembre 2015**

Distance : environ 8 km

Rendez-vous pour co-voiturage :

- à 13h15 au Parc du Plessis

ou

- à 14h – place de l'Eglise à MERAL

Co-voiturage : 2,55 €

Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsables de la sortie :

Irène CORNEE et Nicole DAVOUST : 02.43.02.00.74

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de l'association des Godillots du Plessis, le

**samedi 21 novembre 2015  
à 18h**

**à la salle des fêtes du GENEST-SAINT-ISLE**

Rando amitiés

## **DETENTE & LOISIRS**

L'association organise un **bal** le :

**dimanche 22 novembre 2015  
de 14h à 19h  
à la salle des fêtes**

Animé par l'orchestre Robert CHEVALLIER

Ambiance assurée.

Une brioche et une boisson seront offertes à la pause.

## **LES P'TITES MAINS**

### **Marché de Noël**

L'association organise son 2<sup>ème</sup> marché de Noël le :

**dimanche 29 novembre 2015  
de 9h30 à 18h00  
à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle.**

Nous vous attendons nombreux.

Entrée gratuite.

Beaucoup de nouveautés vous attendent cette année.

Nous organisons une tombola gratuite, au cours de la journée, avec un tirage au sort le soir même.

Possibilité de restauration sur place auprès des exposants, le jour même.

Nous vous proposons également de réserver avant le 22 novembre 2015, lasagne ou rougail à 5 € la part. Vous aurez la possibilité de manger sur place ou en extérieur.

Les Membres des P'tites Mains

# VIE ASSOCIATIVE

## COMITE DES FETES

Assemblée générale du comité des fêtes le :

**vendredi 27 novembre 2015  
à 20h30  
à la maison des Associations  
(rez-de-chaussée)**

Ordre du jour :

- bilan moral
- bilan financier
- questions diverses

Election des membres du bureau : toutes les candidatures seront les bienvenues ; s'inscrire auprès du Président (tél. : 02.43.02.42.91).

Le comité des fêtes

## TELETHON

**Samedi 5 décembre**

Pensez à retenir la date du 5 décembre et venir nous rendre visite à l'accueil périscolaire à partir de 8h30. Diverses activités vous seront proposées, vente d'objets, rando moto, rando VTT et vélo, rando pédestre, pour tous des circuits seront à votre disposition.

Plus de renseignements dans le prochain bulletin.

Et pour terminer, notre soirée dansante à la salle des fêtes.

Repas :

Punch et ses toasts  
Choucroute de la mer ou poulet chasseur  
Assiette gourmande  
Prix : 17 € adulte / 8 € enfants jusqu'à 12ans.

Renseignement et réservation au 02.43.02.01.48

## NOEL SOLIDAIRE

Au vu du petit nombre de participants les années précédentes, nous décidons de maintenir, pour cette année, le NOEL SOLIDAIRE en changeant de jour et en espérant avoir plus de participants.

Vous pouvez retenir la date du **samedi 19 décembre** à la salle des fêtes en soirée (vers 18h). Plus de précisions le mois prochain dans notre bulletin.

Les Associations APPMA, APE, APEL, Comité des fêtes, les P'tites Mains et la Mairie.

Bien sur, toutes associations désirant participer sont les bienvenues. Pour plus de renseignements, contacter : Jérôme Beauducel au 06.17.91.23.29. Une prochaine réunion est prévue le :

**jeudi 19 novembre  
à 19h30  
maison des associations**

## APEGE

### Les oiseaux disparaissent-ils de nos campagnes ?

Avis aux amoureux des oiseaux, et plus généralement aux esprits curieux, des ornithologues de Mayenne Nature Environnement viendront au Genest-Saint-Isle nous présenter un diaporama sur les espèces présentes en Mayenne.

A partir de données scientifiques, ils nous proposeront un état des lieux des populations d'oiseaux en France et en Mayenne ainsi que leur évolution.

**Les oiseaux de nos campagnes  
(diaporama)**

**vendredi 13 novembre 2015 à 20h30**  
maison des associations  
au Genest-Saint-Isle  
Entrée libre (un chapeau circulera)

# VIE ASSOCIATIVE

## APEGE suite

### Notre sous-sol attire des convoitises !

Cet été, une société minière (SGZ France) a écrit au ministre de l'économie et de l'industrie pour déposer une demande de permis exclusif de recherches de mines.

Il s'agit, pour elle, d'explorer le sous-sol pour évaluer les stocks d'or, argent, antimoine, plomb, zinc, germanium, indium... en vue d'une exploitation future. Cette phase d'exploration, qui durera 5 ans, concerne 373 km<sup>2</sup> sur 26 communes de l'ouest mayennais dont Le Genest-Saint-Isle.

Cette exploration, si elle est autorisée, prendra plusieurs formes : une forme aérienne (des survols d'hélicoptères ou de petits avions avec passages tous les 100 mètres), des sondages (variants de 200 mètres à 1 500 mètres de profondeur), des tranchées, des carottages...

Même s'il est clair que ces besoins de métaux découlent de nos modes de consommation (téléphones portables, tablettes...) et que nous sommes tous responsables, il reste d'autres gisements à exploiter : ceux qui sont dans les téléphones portables et ordinateurs usagés.

Leur recyclage (en France) doit être une priorité.

Ces recherches ne peuvent qu'être dommageables pour l'environnement et la biodiversité (sans parler de la phase d'exploitation !). Nos territoires ont déjà subi beaucoup d'outrages. Trop, c'est trop !

Cette société, SGZ France, est une filiale d'une société anglaise qui fonctionne, en partie, avec des capitaux australiens. A elles les bénéfices... à nous les nuisances et les déchets !

La reprise d'une telle exploitation serait un miroir aux alouettes pour nos communes.

**Tous ces travaux d'exploration seront bien sûr effectués après accords préalables des propriétaires des terrains concernés. Dire non est toujours possible.**

**Gardons toujours à l'esprit cette question :  
Quelle terre voulons-nous laisser à nos enfants ?**



## ATOULIRE

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

De nouveaux horaires d'accueil au public !

- lundi : 18h - 19h

- mercredi : 15h - 18h

- vendredi : 15h45 - 17h30

- samedi : 9h30 - 12h

### Rendez-vous « Sang pour Sang polar » en novembre, ça continue !!!!

A la bibliothèque du Genest-Saint-Isle, découvrez une **exposition de belles photos énigmatiques « Boulevard du noir »**.

Un voyage sombre, étrange, tendre ou cruel au travers des photos de Cyrille Derouineau, en écho aux romans policiers d'auteurs français qui accompagnent ces photos.

Vous pouvez emprunter les romans policiers de cette expo ainsi que des DVD.

Amateurs de polars de tous âges, c'est le moment !!!

### Dans les autres bibliothèques du réseau :

- Rencontre avec Jean-Bernard POUY

le 7/11 à 10 h à la Brûlatte

- Spectacle « l'affaire Renard »

le 25/11 à 18h à St Pierre La Cour

- Cinéma « Apéro Polar »

le 4 /11 à 19h - Le Trianon au Bourgneuf-la-Forêt

### Prix Bullgomme 53 « sélection 2016 » de mai à novembre 2015

Il suffit de lire les bandes dessinées, de donner son avis sur une fiche.

L'auteur de la bande dessinée qui aura le plus de succès remportera le concours au festival BD de Changé, en 2016.



### Séance bébés lecteurs

**Vendredi 27 novembre**, à la bibliothèque à partir de 9h30.

N'hésitez pas, c'est un vrai régal pour les petits et les grands qui les accompagnent !

### RETENEZ ! En décembre

**Le 8 décembre à 20h30,**

Un mayennais, photographe animalier, Eric Médard viendra nous parler de son nouveau livre photos :

« Passeurs de lunes »

Entrée gratuite.

Vente de son second livre "Passeurs de lunes" lors de cette soirée avec dédicace sur place. Une expo de ses photos accompagnera cette rencontre.



L'équipe Atoulière





## **A.P.E.** **Association des parents d'élèves du groupe scolaire Albert Jacquard**

L'APE organise :

**une bourse aux jouets  
le samedi 14 novembre 2015  
à la salle des fêtes**



|                                     |   |               |
|-------------------------------------|---|---------------|
| Dépôt                               | ⇒ | 9h30 – 11h30  |
| Vente                               | ⇒ | 14h00 – 17h00 |
| Reprise des invendus<br>et paiement | ⇒ | 18h15 – 18h45 |

### Listes disponibles :

- sur demande par email :  
bourseauxjouetsAPE@gmail.com
- auprès d'un membre de l'APE
- dans les commerces

### Conditions

- Vendeur : 2,50 € la liste (15 jouets/liste)
- Les jouets devront être : étiquetés (description + prix), propres, en bon état et complets (jeux de société, puzzles, etc.)
- Prévoir des PILES pour les jeux et jouets qui le nécessitent (pour tester le fonctionnement des jeux)
- Emballer les petites pièces dans des sacs plastiques transparents
- Pour tout achat par chèque, une pièce d'identité sera demandée
- Acheteur : 10 % supplémentaires seront demandés sur le montant des achats au profit des activités des écoles.

## **ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ALBERT JACQUARD**



Madame le Maire a reçu à la mairie les élèves de la classe de CM2 et leur enseignante Madame JOUHAUX pour présenter la collectivité.

## **ASSOCIATION LES RAZ'MOQUETTES Maison d'Assistants Maternelles**



Une Maison d'Assistants Maternelles est un nouveau mode d'accueil, où jusqu'à quatre assistant(e)s maternel(le)s peuvent travailler ensemble, dans un lieu réservé à l'accueil des enfants, hors de leur domicile personnel. La MAM constitue un lieu d'accueil en petite collectivité.

Notre MAM, sur la commune du Genest-Saint-Isle, est l'aboutissement de différents besoins, comme celui de vouloir travailler en équipe, exercer la profession d'assistante maternelle hors de notre domicile, et celui de proposer des heures d'accueil atypiques sans bouleverser nos familles. Celle-ci se veut de correspondre au maximum au confort du quotidien de chaque enfant, en respectant son rythme et ses habitudes. Le choix d'horaires atypiques a été, pour nous, une évidence.

Les assistantes maternelles de la MAM exercent de manière indépendante. Ce sont des salariées employées par des particuliers. Chaque assistante maternelle établit un contrat de travail et un contrat d'accueil pour chaque enfant qu'elle prend en charge. La délégation permet d'assurer l'accueil sur une large plage horaire.

La MAM présente certains avantages essentiels :

- une grande souplesse dans les horaires d'accueil,
- un accroissement de l'offre d'accueil
- une diversité dans l'exercice de la profession
- un effet psychologique rassurant sur certains parents
- une structure à taille humaine aux cotés de personnes chaleureuses et qualifiées.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un premier contact, il reste quelques places disponibles.  
09.54.85.61.53.

L'équipe des Raz'moquettes

# AUTRES INFORMATIONS

## **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

### **Elections régionales 6 et 13 décembre 2015**

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

#### **Qui peut voter ?**

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.

#### **Pour qui vote-t-on en décembre prochain ?**

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Les conseillers régionaux sont élus pour six ans.

#### **Seront ainsi élus :**

- Les 1671 conseillers régionaux des 12 nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)
- Les 51 membres de l'Assemblée de Corse, qui sont élus selon un mode scrutin spécifique
- Les 41 conseillers régionaux de la Guadeloupe et les 45 conseillers régionaux de la Réunion
- Les conseils régionaux et généraux de Guyane et de Martinique seront remplacés à l'occasion des élections régionales de 2015 par une collectivité territoriale unique dans chacun de ces territoires.

#### **Pourquoi vote-t-on en décembre ?**

En 2015, les élections régionales ont lieu les 6 et 13 décembre afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015).

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (date d'entrée en vigueur de la réforme), le nombre de conseillers élus correspondra au nombre de régions.

#### **Quelles nouveautés pour le mode de scrutin ?**

Les assemblées régionales sont renouvelées intégralement tous les 6 ans. La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, et modifiant le calendrier électoral ne change pas le mode de scrutin, mais redéfinit le nombre des élus de chaque département au sein des conseils régionaux.

#### **Au premier tour :**

La liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur (art. L338).

Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

#### **Au second tour :**

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour.

Seules sont autorisées à se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs, entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

La répartition des sièges se fait selon les mêmes règles que pour le premier tour, à ceci près que la majorité absolue n'est plus requise.

La loi du 6 juin 2000 implique que les listes de candidats soient constituées selon un principe de parité stricte.

Les départements dont la population est inférieure à 100 000 habitants doivent disposer d'au moins 2 conseillers régionaux, contre 4 pour les départements dont la population est égale ou supérieure à 100 000 habitants.

**Rappel :** Depuis 2014, le Code électoral (article R60) prévoit que, dans les communes de plus de 1 000 habitants, **vous devez présenter un justificatif d'identité pour pouvoir voter.**

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

# AUTRES INFORMATIONS

## CALENDRIER DES APPELS A LA GENEROSITE PUBLIQUE

L'avis relatif au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2015 a été publié au journal officiel du 27 décembre 2014.

- du **lundi 2 au dimanche 11 novembre**, avec quête tous les jours : campagne de l'œuvre Nationale du Bleuets de France.
- **samedi 14 et dimanche 15 novembre**, avec quête tous les jours : journées nationales du Secours Catholique.
- du **lundi 16 au dimanche 22 novembre**, avec quête tous les jours : journée internationale des droits de de l'enfant (20 novembre), *le Rire Médecin*.
- du **lundi 16 au dimanche 29 novembre**, avec quête les 22 et 29 novembre : campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre), *Fondation du Souffle contre les maladies respiratoires*.
- du **lundi 23 novembre au samedi 5 décembre**, avec quête tous les jours : journée mondiale de lutte contre le SIDA (1<sup>er</sup> décembre) et animations régionales, *SIDACTION*
- **mardi 1<sup>er</sup> décembre**, avec quête : journée mondiale de lutte contre le SIDA (1<sup>er</sup> décembre), *AIDES*.

## REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois de décembre 2015, remise des articles au plus tard le **Vendredi 20 novembre 2015** à la Mairie.

**Passée cette date, aucun article ne sera pris en compte**

Si vous envoyez vos articles par mail, merci de bien vouloir utiliser l'adresse : [mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE**  
[www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr](http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr)

## PETITES ANNONCES

- Habitant du Genest-Saint-Isle, recherche prêt de terrain pour faire un potager. Entretien du terrain et partage des récoltes, appel le dimanche ou le lundi. tél. : 06.77.21.26.63
- Local artisanal, environ 300 m<sup>2</sup> à louer, tél. : 02.43.02.16.48

## OBJETS TROUVES

Au parc du Plessis : 1 casquette rose « Interdiction de me gronder » - 1 petite couverture polaire beige.

Salle des fêtes : 1 foulard rayé rose – 1 sweat bleu – 1 foulard noir – 1 polaire noire – 1 blouson bleu Orchestra.

Autres : 1 chapelet – 1 clé avec porte clef OPEL.